

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 171/SG/T portant nomination des assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti, pour l'année 1968

n° 171/SG/T

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

9 février 1968

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro

25 février 1968

VISAS

Le Président du Conseil de Gouvernement du Territoire Français des Afars et des Issas. chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967, relative à l'organisation du Territoire Français des Afars et des Issas

Vu l'arrêté territorial n°9 1/SPCG du 7 juillet 1967 portant constitution du Conseil de Gouvernement du Territoire Français des Afars et des Issas et nomination des ministres le composant

Vu la loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952, modifiée par décret n° 55-567 du 20 mai 1955, instituant un Code du Travail outre-mer et particulièrement en ses articles 179 et suivants

Vu l'arrêté modifié n° 1331 du 3 novembre 1953 instituant un Tribunal du Travail à Djibouti

Vu les listes présentées par les organisations syndicales les plus représentatives du Territoire

Sur proposition de l'Inspecteur du Travail et des Lois sociales :

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Sont nommés assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti pour l'année 1968 : a) Dans la section « Services publics ». Employeurs : Titulaires : MM. Sauvageot et Pascal. Suppléants : MM. Houmed Aboubaker et Datchary. Travailleurs : Titulaires : MM. Carratero et Yacoub Halato. Suppléants : MM. Ahmed Kaire Warsama et Houmad Abdallah Ali. b) Dans la section « Services domestiques ». Employeurs : Titulaires : MM. Befort et Degueurce. Suppléants : MM. de Précourt et Mohamed Omar Saleh. Travailleurs : Titulaires : MM. Mohamed Mahmoud Ahmed et Abdi Ali Nour. Suppléants : MM. Abdi Ali Dirie et Moussa Yacin Egal. c) Dans la section « Commerce, banques, professions libérales, associations, industries, agriculture et pêche ». Employeurs : Titulaires : MM. Gauvin et Choix. Suppléants : MM. Abdi Mohamed Warsama et Cusset. Travailleurs : Titulaires : MM. Ahmed Cassim Abdallah et Abdillahi Amir Warmahaye. Suppléants : MM. Houssein Douale Bedher et Ibrahim Abdi Ghaleb. d) Dans la section « Transports ». Employeurs : Titulaires : MM. de Marion et Allot. Suppléants : MM. Smernik et Henneuse. Travailleurs : Titulaires : MM. Bouyat et Ahmed Cassim Abdallah. Suppléants : MM. Planche et Ibrahim Ahmed Kahim. e) Dans la section « Auxiliaires de transports manutention ». Employeurs : Titulaires : MM. Smernik et Queyrat. Suppléants : MM. Parizot et Befort. Travailleurs : Titulaires : MM. Martini et Mohamed Mahmoud Toukale. Suppléants : MM. Saïd Raghe et Mohamed Omar Hassan.